



Secrétariat général (SG)

Référence: **DM-25/1006**

Contact: Mme Béatrice Pluchon

Courriel: gbs@itu.int

Genève, le 8 décembre 2025

Aux Membres de Secteur de l'UIT
conformément aux numéros 229 et 231
de la Convention de l'Union internationale
des télécommunications

Aux organisations invitées en qualité
d'observateurs conformément au
numéro 269C de la Convention de l'Union
internationale des télécommunications
(organisations intergouvernementales
exploitant des systèmes à satellites)

Objet: **Conférence de plénipotentiaires (PP-26)**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que, par sa Décision [636 \(C23\)](#), le Conseil de l'Union internationale des télécommunications (UIT) a décidé, après consultation des États Membres et en accord avec la majorité d'entre eux (voir la Lettre circulaire [CL-23/53](#)), que la prochaine Conférence de plénipotentiaires de l'UIT aurait lieu à Doha (Qatar), pendant trois semaines, **du lundi 9 au vendredi 27 novembre 2026**, au **Centre d'expositions et de congrès**.

Conformément aux numéros 269C et 269E de la [Convention](#) de l'Union internationale des télécommunications et aux dispositions de la Section 1 du Chapitre I des Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union, j'ai le plaisir d'inviter votre Organisation à envoyer des observateurs à la Conférence de plénipotentiaires.

Je tiens à attirer votre attention sur la Résolution [145](#) (Antalya, 2006) de la Conférence de plénipotentiaires, relative à la participation des observateurs aux conférences, assemblées et réunions de l'Union, en particulier, la Section I de son Annexe 2 et la Section I de son Annexe 3 qui sont applicables aux Conférences de plénipotentiaires.

De plus, je vous prie de noter qu'en application du numéro 476 de la Convention et des alinéas 1 b) et 5 b) de l'Article 6 du [Règlement financier](#), le montant de l'unité contributive pour les organisations internationales non exonérées et les Membres des Secteurs qui participent à cette Conférence est fixé à 7 991,60 CHF. Cette contribution couvre la participation effective de tous les délégués d'une même entité. Une facture sera envoyée à l'entité dès que l'inscription d'au moins un délégué aura été validée par le coordonnateur responsable des inscriptions de l'entité. La confirmation finale de la participation sera envoyée au(x) délégué(s) une fois le paiement reçu.

Des **informations pratiques**, ainsi que des renseignements concernant l'**inscription**, seront mis à disposition sur le [site web de la PP-26](#).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire connaître, dans les meilleurs délais, la suite que vous entendez donner à cette invitation, en envoyant un courrier électronique à l'adresse: sg-registration@itu.int.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(signé)

Doreen Bogdan-Martin
Secrétaire générale